

de-Bretagne et que, le jour où ces droits cesseraient d'être prohibitifs, il les rendrait tels. Il n'y a donc pas de comparaison possible entre les propositions de sir Wilfrid Laurier en 1902 et celles du premier ministre actuel en 1930. Ce serait une excellente chose pour le premier ministre actuel de se couvrir du grand prestige de sir Wilfrid Laurier, mais on ne saurait comparer les deux propositions.

En résumé, mes mandataires ont quatre objections à faire contre la manière dont le premier ministre du Canada s'est comporté à cette conférence impériale. C'est d'abord qu'il a relevé le tarif canadien d'une façon prohibitive avant de s'embarquer pour la Grande-Bretagne. L'un des droits a même été augmenté de 96 p. 100 environ. Dans la Chambre des communes, M. Snowden, qui représente une circonscription où l'industrie des tissus de laine est importante, a déclaré que ses gens sont particulièrement atteints par ce relèvement des droits canadiens. Il a dit que les droits sur les tissus de laine de 30 onces ont été portés de 7 pence et demi à plus de deux shillings. Puis il a ajouté: "Comment M. Bennett peut-il nous demander des concessions quand, à la veille même de la conférence impériale, il a relevé les droits canadiens d'une façon prohibitive?"

La seconde objection que mes gens ont contre la conduite de M. Bennett, c'est qu'il a fait au gouvernement britannique des propositions qu'aucun gouvernement britannique ne pouvait accepter. La troisième objection, c'est qu'il a fait ces propositions sur un ton offensant, c'est-à-dire sur un ton d'ultimatum. La quatrième, c'est qu'il a signalé la fin de son séjour en Angleterre par une véritable querelle avec M. Thomas, secrétaire d'Etat des dominions, et avec le gouvernement britannique lui-même. Je ne crois pas avoir besoin d'en dire davantage pour montrer combien le premier ministre s'est fourvoyé à la conférence impériale.

Je trouve dans le discours du trône, monsieur l'Orateur, quelques autres passages qui intéressent les Provinces maritimes et j'y constate aussi certaines omissions. Par exemple, on a oublié de nous annoncer ce qu'on veut faire pour l'industrie du charbon canadien. Dans les Provinces maritimes, et surtout dans la Nouvelle-Ecosse, on s'est évertué à réclamer une politique nationale pour notre charbon. Dans les circonscriptions où l'industrie du charbon est importante,—et il y en a plusieurs dans cette province,—le premier ministre et ses amis ont promis aux gens qu'une fois au pouvoir ils inaugureraient ce qu'ils appelaient une politique nationale pour le charbon canadien. Ils n'ont jamais défini

clairement ce qu'ils entendaient par là, et je crois même qu'ils ne l'ont jamais défini du tout. Les gens de nos régions minières ont cependant cru en ces promesses; ils ont pensé que le parti conservateur, porté au pouvoir, ferait quelque chose pour assurer un débouché au charbon canadien sur le marché canadien. Et le Gouvernement n'a encore rien fait pour racheter cette promesse. Je n'exagère aucunement. Nous lisons dans le discours du trône où les gens de la Nouvelle-Ecosse s'attendent à trouver quelque mention d'une politique nationale du combustible, et pas un mot, pas une syllable, pas une indication pour déceler que le premier ministre ou son Gouvernement soupçonne que la région houillère du pays espère pareille initiative de sa part. J'ignore ce que le premier ministre voulait dire quand il a promis une politique nationale du combustible, mais je sais qu'il parlait d'une intervention de l'Etat. Il désignait une chose qu'un gouvernement ou un parlement pouvait faire. Cependant, quand les représentants de la chambre de commerce sont venus ici, il y a quelques semaines, pour demander au premier ministre de faire part de ses desseins quant à une politique nationale du combustible, il a déclaré, suivant le compte rendu des journaux:

Il est plus facile d'appliquer une politique nationale du combustible sur le papier qu'en pratique, a dit le premier ministre. A son avis, la solution du problème du combustible, ce sont probablement les chimistes et les savants qui la trouveront.

En sommes-nous là monsieur? Est-ce l'aboutissement de ce programme qui a fait gagner des sièges au parti conservateur en Nouvelle-Ecosse? En sommes-nous là: les chimistes et les savants vont élaborer la politique nationale du combustible? Les mineurs de la Nouvelle-Ecosse voient l'imposition de forts droits sur les produits ouvrés, des droits de 50 à 100 p. 100 qui empêchent l'importation des produits américains et anglais, et on leur dit que la raison d'être de ces droits, c'est d'empêcher la main-d'œuvre étrangère d'exécuter le travail que peuvent accomplir des ouvriers canadiens. C'est-à-dire, si un droit douanier peut procurer à nos gens de l'ouvrage qui, sans cela, serait confié à des ouvriers à l'étranger, en ce cas, il faut imposer ce droit. Voilà à quel titre le Gouvernement décrète ces droits sur les produits ouvrés, des droits prohibitifs, des droits énormes. La population voit l'application de ces droits et, en même temps, elle voit les usines grandement protégées, qui consomment beaucoup de charbon, acheter aux Etats-Unis de 100 à 125 millions de dollars de houille par année. Le charbon importé est frappé de droits très modiques et les gens,